



Conseil économique et social

Distr. générale
4 juin 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 2 b) et c) de l'ordre du jour provisoire*

**Débat de haut niveau : forum pour la coopération
en matière de développement; et examen ministériel
annuel consacré au thème « Mise en œuvre des objectifs
arrêtés et des engagements pris sur le plan international
en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation
de la femme »**

Résumé par la Présidente de la séance spéciale sur la problématique hommes-femmes et la science et la technique, tenue à la treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement

Note du Secrétariat

Conformément à la résolution 2008/29 dans laquelle le Conseil économique et social a demandé que ses commissions techniques contribuent à l'examen ministériel annuel et au Forum pour la coopération en matière de développement, le résumé par la Présidente de la séance spéciale sur la problématique hommes-femmes et la science et la technique, tenue à la treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement (17-21 mai 2010, Genève), est joint à la présente note (voir annexe).

* Voir E/2010/1.



Annexe

Résumé par la Présidente de la séance spéciale sur la problématique hommes-femmes et la science et la technique, tenue à la treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement

1. À la 5^e réunion de sa treizième session annuelle, le 19 mai 2010, la Commission de la science et de la technique au service du développement a organisé une séance spéciale interactive d'experts sur la problématique hommes-femmes, la science et la technique afin de contribuer à l'examen ministériel annuel de 2010 du Conseil économique et social consacré au thème « Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme ». La séance spéciale a stimulé la réflexion sur les stratégies et méthodes visant à faire participer les femmes au progrès technique, à promouvoir leur participation accrue aux décisions intéressant la science et la technique et à incorporer systématiquement leurs perspectives dans le système établi en la matière.
2. Animée par Sherry Ayittey, Ministre ghanéenne de l'environnement, de la science et de la technique, la séance spéciale était composée des experts suivants : Shirley Malcom, Chef de la Direction des programmes d'éducation et de ressources humaines de l'American Association for the Advancement of Science et Coprésidente du Conseil consultatif pour l'égalité des sexes de la Commission de la science et de la technique au service du développement; Dafne Cristina Sabanes de Plou, Coordonnatrice régionale en Amérique latine du Women's Networking Support Programme de l'Association for Progressive Communications; Sabine Süssstrunk, École polytechnique fédérale de Lausanne-Fondation Women in Science and Humanities, Suisse; et Vijaya Kumar, Président de l'Industrial Technology Institute de Colombo.
3. Des déclarations et observations ont été faites par les participants des pays suivants : Afrique du Sud, Autriche, États-Unis d'Amérique, Iran (République islamique d'), Israël, Kenya, Lesotho, Pakistan, Philippines, Portugal, Soudan et Tunisie, ainsi que par des représentants de la société civile et d'organismes des Nations Unies.
4. La séance spéciale a constaté que l'égalité des sexes était essentielle pour la réduction de la pauvreté, le développement économique et social et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
5. Vu leur rôle dans la production et dans la gestion de leurs collectivités, les femmes étaient au cœur du développement socioéconomique. Elles contribuaient beaucoup à la production et à l'élaboration des aliments et à l'apport d'énergie, d'eau, de soins de santé et de revenus familiaux dans les pays en développement. On a donc généralement reconnu qu'il fallait s'employer à donner aux filles et aux femmes une éducation scientifique et technique pour qu'elles puissent l'appliquer à ces tâches et à ces rôles.

6. On a aussi constaté que, dans bien des collectivités de pays en développement, les femmes sont les principales détentrices des connaissances et des savoirs autochtones concernant l'usage et la gestion durables de l'environnement. Or leurs connaissances et savoirs locaux dans des domaines comme le traitement des aliments et l'élevage, insuffisamment reconnus par la science et la technique établies, devraient être préservés et promus dans l'intérêt de leurs collectivités. Il faudrait donc s'efforcer de promouvoir les échanges, mutuellement bénéfiques, entre les systèmes de connaissances modernes et traditionnels.

7. L'examen du rôle des femmes dans la promotion de la science et de la technique devrait aussi comporter la reconnaissance complète des droits intellectuels des femmes autochtones, en réservant une attention particulière à la sexospécificité de ces droits.

8. On a reconnu qu'il fallait sans tarder permettre aux femmes de jouer un rôle scientifique et technique plus important et recourir davantage à la science et à la technique pour satisfaire leurs besoins. L'omniprésence des femmes dans l'exploitation de l'information scientifique et technique a été soulignée par tous les participants. Leur autonomisation économique exigeait qu'elles soient plus nombreuses à avoir accès à une éducation scientifique et technique, à faire carrière et à participer aux décisions dans ces domaines. Les gouvernements devraient donc leur permettre de participer aux initiatives scientifiques et techniques.

9. Mais partout dans les sociétés dominées par les hommes, les femmes se heurtaient encore à une série d'obstacles sociaux et culturels. Elles étaient sous-représentées à tous les niveaux de la science et de la technique. Dans le monde entier, elles étaient sous-éduquées, avaient moins de titres et étaient sous-employées dans ces domaines.

10. Un intervenant a recouru à la métaphore du « tuyau percé » pour décrire les départs constants de filles et de femmes dans tout le système établi de la science et de la technique, depuis l'éducation primaire jusqu'aux postes de décisions. Pour participer à la science et à la technique, elles se heurtaient à des attitudes socioculturelles défavorables à leur éducation et à leur accès aux postes universitaires et aux professions scientifiques et techniques. De plus, il existait souvent « un plafond de verre », barrière invisible et parfois fortuite qui empêchait les femmes de progresser dans ces domaines.

11. Des participants ont relevé avec inquiétude que, dans leurs pays, les femmes, nombreuses à l'université, étaient loin de l'être dans la vie professionnelle. L'un d'eux a attribué ce problème au manque de mesures nécessaires, aux défaillances ou à l'inadaptation des études scientifiques, à l'absence de modèles, au manque de moyens pédagogiques et aux pratiques culturelles, ajoutant que l'équité du statut des deux sexes exigeait en science et en technique une gamme de stratégies tirées des pratiques optimales.

12. L'enseignement précoce des sciences a été reconnu comme une stratégie efficace pour inciter ensuite les femmes à étudier les mathématiques et le génie à l'université. Les participants se sont dits inquiets des stéréotypes, du profilage et de la discrimination sexistes et ont estimé que, pour remédier aux préjugés sexistes visant la science et la technique, l'éducation était primordiale.

13. Un participant a dit que l'enseignement scolaire de la science et de la technique, souvent à dominante masculine, était un milieu où les méthodes et matériaux pédagogiques ne tenaient pas toujours compte de la sexospécificité. Or les cours scientifiques et techniques conçus spécialement pour les femmes ont donné d'assez bons résultats.

14. On a soutenu que les carrières scientifiques et techniques devaient être plus attrayantes et satisfaisantes afin d'intéresser davantage de brillantes élèves.

15. La participation des femmes au marché du travail exigerait une échelle salariale égalitaire qui tiendrait compte de leur participation au secteur informel, dont le travail à domicile, et de leur contribution au revenu familial, y compris les activités telles que la procréation et la production familiale. Les participants ont souligné qu'il fallait supprimer l'écart salarial qui existe entre les sexes dans la plupart des pays. On a indiqué que l'Organisation internationale du Travail devrait, avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, étudier des formules d'emploi flexible (comme le travail à temps partiel) adaptées aux besoins particuliers des femmes.

16. Les participants ont souligné que les structures et processus décisionnels actuels de la science et de la technique au service du développement ne prenaient pas systématiquement en compte les besoins et les soucis des femmes et des hommes ventilés par sexe. Les besoins et les intérêts des femmes étaient souvent négligés et sous-représentés. Les participants ont souligné qu'il faudrait donc songer davantage à elles dans la formulation des politiques : les incidences éventuelles de celles-ci ou des programmes intéressant les deux sexes devaient être bien évaluées pour que ceux-ci en bénéficient à égalité. À cet égard, il importait que les femmes participent au processus décisionnel.

17. L'intégration, dans les orientations nationales, de stratégies antisexistes exigeait que les objectifs d'égalité des sexes se traduisent par des actes juridiques concrets et des moyens d'action politique en privilégiant l'emploi, la promotion, la formation et l'éducation des femmes. Dans les domaines scientifiques où elles sont sous-représentées, il faudrait des mesures comme le financement de programmes et de projets spéciaux à leur intention. Un participant a évoqué le cas de l'Autriche qui, par la discrimination positive, a réussi à pourvoir des postes universitaires et a pu imposer une représentation féminine de 40 % dans les organes décisionnels et consultatifs de la science et de la technique – stratégie éprouvée que plusieurs participants se sont dits intéressés à promouvoir.

18. Plusieurs orateurs ont fait état de mesures prises dans leurs pays pour tirer parti des talents scientifiques et techniques des femmes afin de relever le niveau général de leurs capacités nationales en la matière. Une forte participation féminine à la science et la technique était de nature à faire progresser le développement économique. En Tunisie, les indicateurs qui mesuraient la participation des femmes aux technologies de l'information et des communications (TIC) ont montré que l'initiation précoce des garçons et des filles à celles-ci a incité plus de femmes à se spécialiser en science, ce qui a réduit le fossé numérique entre les sexes et enrichi le vivier de talents scientifiques et techniques du pays. On estimait donc qu'il y avait tout lieu de miser sur l'éducation scientifique afin d'étoffer les ressources humaines des pays pour leur développement.

19. Les participants ont noté que l'accès des femmes à la science et la technique exigeait des actions ciblées au financement assuré. Plusieurs ont fait état d'initiatives gouvernementales – systèmes de bourses, prix et programmes – qui aidaient les femmes à s'orienter vers la science et la technique et à y faire carrière. Les incitations éducatives des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des institutions qui aidaient les filles et les jeunes femmes à exceller en la matière n'étaient pas moins importantes. Plusieurs participants ont cité en exemple les prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science.

20. L'un des intervenants a présenté une étude de cas sur la manière d'incorporer les sexospécificités dans l'évaluation d'un projet de TIC. Les méthodes d'évaluation de l'égalité des sexes pourraient servir à vérifier si les TIC étaient utilisées de manière à changer les préjugés et les rôles sexuels. Elles permettraient de déterminer si les TIC amélioraient la vie des femmes et les relations entre les sexes et de tenir compte de la problématique hommes-femmes dans la planification des projets. Elles ont été utilisées pour 32 projets de renforcement des capacités dans quatre régions : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe centrale. L'intervenant a dit qu'un effet de ruissellement a été constaté dans plusieurs projets utilisant ces méthodes et que, par la formation, ils avaient pu autonomiser les femmes en les encourageant à décider plus énergiquement et à faire acte d'autorité dans leurs collectivités.

21. L'analyse budgétaire tenant compte des sexospécificités s'est avérée utile pour déterminer si les dépenses correspondaient bien aux besoins des hommes et des femmes. Elle a aidé les institutions à réaliser l'égalité des sexes en prenant de meilleures décisions financières. Un participant a préconisé d'introduire ce type d'analyse dans les initiatives de développement comme le programme NexLab du Massachusetts Institute of Technology et l'initiative One Laptop Per Child.

22. De nombreux pays ont partagé leurs statistiques nationales sur les enseignantes et les professionnelles. Plusieurs pays en développement ont pu annoncer qu'il y avait de 40 à 50 % de femmes dans l'enseignement des sciences. La collecte de données ventilées par sexe à l'intention des décideurs a été soulignée par plusieurs participants.

23. Plusieurs participants ont parlé des TIC comme moyen d'autonomiser les femmes en les aidant à accéder à l'information, à l'éducation, aux services et aux marchés. L'usage novateur et efficace d'applications et de services électroniques pourrait leur être très utile pour se faire connaître et lancer des entreprises. Les travailleuses de la science et de la recherche avaient elles aussi bénéficié des réseaux de TIC.

24. Les gouvernements, notamment ceux des pays les moins avancés où il existe de grandes disparités entre les sexes, devraient s'appliquer à introduire l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur et dans l'emploi et à donner aux femmes des possibilités d'avancer dans les carrières scientifiques et techniques.

25. La Commission de la science et de la technique au service du développement a toujours été en pointe pour examiner les questions d'égalité des sexes et de développement, édifier une base de talents en recherche-développement, s'attaquer aux problèmes des femmes face au développement, et voir comment la technologie peut servir à le réaliser. C'était la seule commission technique du Conseil économique et social à avoir institué, en 1995, un Conseil consultatif pour l'égalité des sexes, concernant les sexospécificités dans la science et la technique; il a aidé à

préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995, Beijing) : les intervenants ont dit qu'il fallait le relancer et veiller à ce que la perspective sexospécifique soit prise en compte dans tous les aspects du programme de travail de la Commission. Ils ont aussi souligné que le secrétariat de celle-ci devait être en contact régulier avec celui dudit conseil.

26. Des participants ont dit qu'il fallait, pour la société, que davantage de femmes soient à la pointe des sciences et des techniques. Plusieurs participants ont estimé que – flambeau de la science, de la technique et de l'innovation – le thème de la problématique hommes-femmes, de la science et de la technique devrait être institutionnalisé et débattu chaque année à la Commission. Ils ont demandé à celle-ci d'inviter, à sa session annuelle, des professionnelles de la science et de la technique, des chefs d'entreprise et d'autres parties prenantes pour échanger des idées et parler de leurs expériences et de leurs réussites ainsi d'ailleurs que des échecs subis et des obstacles rencontrés, pour combler l'écart scientifique et technique entre les sexes. On a également proposé que la Commission envisage de faire appel à des ambassadrices de la science pour servir d'exemples.
